

régionyon

**UN MOYEN DE TRANSPORT
AGRÉABLE, EFFICACE
ET ÉCOLOGIQUE**

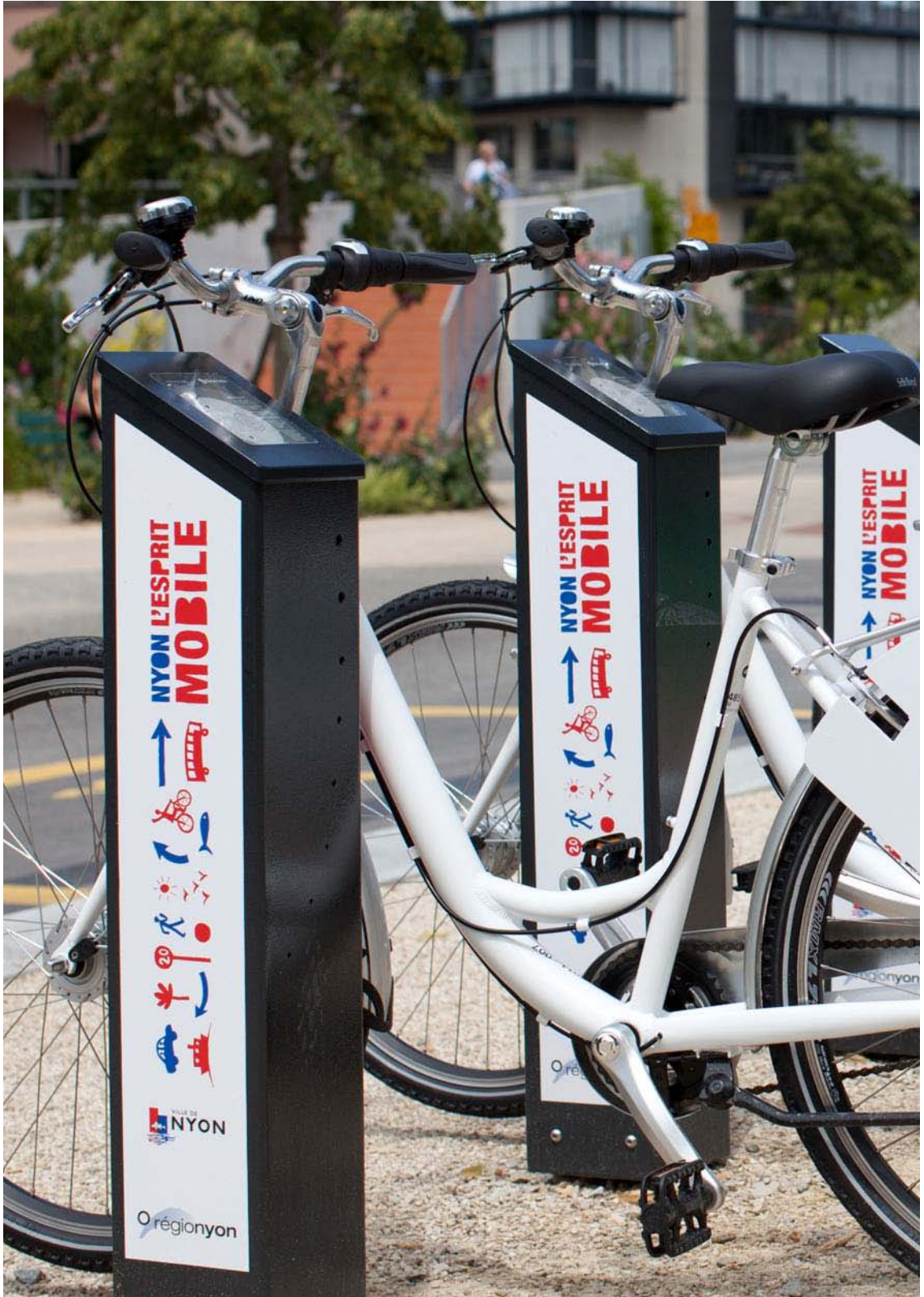
**RÉSEAU RÉGIONAL DE
VÉLOS EN LIBRE-SERVICE – 2.0**

LE RÉSEAU LA CÔTE	3
PROJET D'EXTENSION	4
BÉNÉFICES POUR UNE ENTREPRISE	5
LES COÛTS	6
RETOUR SUR INVESTISSEMENT	7
UNE EXPÉRIENCE POSITIVE	8

Arzier-le-Muids
 Arnex-sur-Nyon
 Borex
 Bassins
 Begnins
 Bogis-Bossey
 Bursinel
 Bursins
 Burtigny
 Chavannes-de-Bogis
 Chavannes-des-Bois
 Chésérax
 Coinsins
 Commugny
 Coppet
 Crans-près-Céligny
 Crassier
 Duillier
 Dully
 Essertines-sur-Rolle
 Eysins
 Founex
 Genolier
 Gilly
 Gingins
 Givrins
 Gland
 Grens
 La Rippe
 Le Vaud
 Longirod
 Luins
 Marchissy
 Mies
 Mont-sur-Rolle
 Nyon

Perroy
 Prangins
 Rolle
 Saint-Cergue
 Saint-George
 Signy-Avenex
 Tannay
 Tartegnin
 Trélex
 Vich
 Vinzel





NYON L'ESPRIT
MOBILE



VILLE DE
NYON

O régionyon

NYON L'ESPRIT
MOBILE



O ré

NYON L'ESPRIT
MOBILE



LE RÉSEAU LA CÔTE

Avec actuellement **12 stations et 121 vélos de ville et électriques**, le réseau La Côte est issu d'un partenariat public-privé réunissant le Conseil régional du district de Nyon, les communes de Nyon, Gland, Prangins et Eysins ainsi que huit entreprises implantées dans la région: la Clinique La Lignière, l'Ecole d'ingénieurs de Changins, Edwards Lifesciences, le Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique, la Société électrique intercommunale de La Côte (SEIC), Swissquote, Shire et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

EN PRATIQUE

Grâce aux vélos en libre-service proposés par velopass, collaborateurs d'entreprises, habitants et touristes circulent plus facilement dans le district. Complément idéal aux transports publics, les vélos sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 via un abonnement annuel ou une carte journalière. Ils peuvent être restitués dans n'importe quelle station du réseau.

QUELQUES CHIFFRES

En service depuis le mois de juin 2011, le réseau a vite connu un grand succès. A fin octobre 2011, il comptait déjà plus de **400 abonnés** et **5600 emprunts** de vélos avaient été enregistrés. Ce réseau, composé en grande partie d'utilisateurs de type pendulaire, est particulièrement utilisé le matin et en fin de journée pour des trajets gare-entreprise et vice-versa.

GESTION DU RÉSEAU

La maintenance du réseau La Côte (entretien et rééquilibrage des vélos) est gérée par l'association **Pro-Jet**, dans le cadre d'un programme d'insertion sociale. Ce type de partenariat vise notamment la mise en place d'un service performant pour la collectivité avec la participation active de jeunes adultes en insertion professionnelle.



UN MOYEN DE TRANSPORT AGRÉABLE,
EFFICACE ET ÉCOLOGIQUE
NOVEMBRE 2011 — 2.0

Après quelques adaptations techniques et devant le succès de cette première phase test, le réseau La Côte est prêt à passer à l'étape supérieure. Rolle, Mont-sur-Rolle, Coppet et des communes de Terre Sainte ont manifesté leur intérêt pour l'installation de stations sur leur territoire. Avec la participation du Conseil régional, des stations sont envisagées pour l'été 2012.

UN RÉSEAU NATIONAL

Le prestataire velopass gère actuellement 10 réseaux régionaux dans l'ensemble de la Suisse, soit près de 80 stations et plus de 800 vélos. Avec un fonctionnement identique et des tarifs unifiés à l'échelle nationale, les utilisateurs peuvent accéder à l'ensemble des réseaux helvétiques avec une même carte d'identification.

LE RÉSEAU LA CÔTE



BÉNÉFICES POUR UNE ENTREPRISE

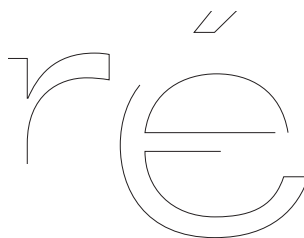
Parfaitement modulables, les stations de vélos en libre-service sont implantées aux endroits stratégiques d'une agglomération (gare, centre, etc.). Des entreprises peuvent participer au projet en finançant une station, en ville ou sur leur site, avec le soutien des collectivités publiques. Elles en retirent des bénéfices en termes d'image et des solutions pour leur politique de mobilité.

VISIBILITÉ SUR L'ESPACE PUBLIC

Les stations (totems et/ou bornes) et les vélos peuvent être parés du logo de l'entreprise qui les finance. Celle-ci s'assure ainsi sur le long terme une excellente visibilité dans l'espace urbain, et associe son nom à un mode de déplacement écologique et très favorablement perçu par la population.

MOBILITÉ D'ENTREPRISE

Pour une organisation, investir dans une station permet d'alléger les coûts liés aux déplacements professionnels. Des vélos à disposition libèrent une partie des véhicules de service pour les petits trajets et diminuent le besoin en places de stationnement.



BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Acheter une station signifie aussi améliorer la qualité de vie des collaborateurs. Les vélos en libre-service tissent un lien entre le lieu d'activité et le centre-ville. Ils facilitent le déplacement entre la gare et le lieu de travail pour les employés se déplaçant en train. Ils permettent également de s'aérer pendant la pause déjeuner et favorisent la pratique d'une activité sportive. Les retards induits par le trafic diminuent et les tensions dues aux embouteillages sont réduites.



UN MOYEN DE TRANSPORT AGRÉABLE,
EFFICACE ET ÉCOLOGIQUE
NOVEMBRE 2011 — 2.0

L'organisation qui finance une station en devient propriétaire. La station fait l'objet d'une convention qui lie l'entreprise, la commune et/ou la région avec **velopass**. La responsabilité de chaque partenaire est ainsi clairement définie. Le propriétaire de station n'a pas à s'occuper de la gestion du réseau, ni des problèmes de vols et de vandalisme, qui sont réglés par velopass.

Prix hors taxes / CHF

POUR UNE STATION CRÉÉE DANS LE CADRE DU RÉSEAU DU DISTRICT DE NYON (RABAIS VELOPASS + SUBVENTIONS)

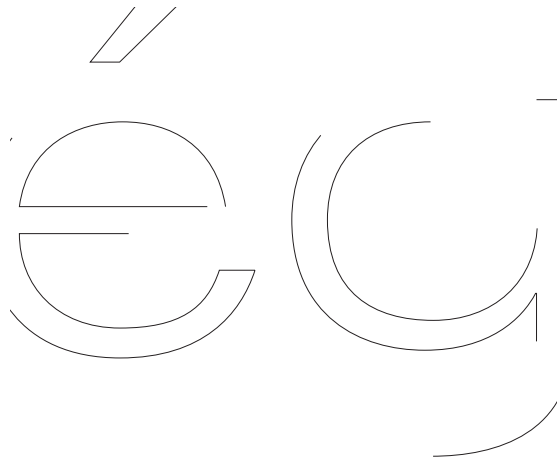
12 bornes – 10 vélos dont 5 électriques	64'000 francs Après déduction des participations du Conseil régional du district de Nyon et de la commune (prix hors subventions: 71'000 francs)
Frais de génie civil, installation et raccordement électrique	Entre 15'000 et 20'000 francs
Frais de gestion annuels pour une station	15'000 francs

POUR UNE STATION CRÉÉE DE MANIÈRE ISOLÉE

12 bornes – 10 vélos dont 5 électriques	77'000 francs
Frais de génie civil, installation et raccordement électrique	Entre 15'000 et 20'000 francs
Frais de gestion annuels pour une station	15'000 francs

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Investir dans une station de vélos en libre-service permet de réduire rapidement les coûts de mobilité. En comparant les modes de transport, il apparaît que le vélo en libre-service s'avère très avantageux par rapport à la voiture et au taxi pour les courts comme les longs trajets.



SCÉNARIO

Un collaborateur fait deux trajets longs en Suisse par mois (24 par année) et quatre trajets courts par mois (48 par année). Comparaison annuelle:

TRAJET LONG 510 KM ALLER-RETOUR (EDWARDS LIFESCIENCES, PRANGINS- ZA GLATTBRUGG, ZURICH)

En voiture **7'344 francs**
(0,60 francs du km) (24 x 306 francs)
Durée: 2h30 ou 3h30,
selon trafic (source: TCS)

En vélo électrique
et transports publics **1'035 francs**
(1'000 francs pour parti-
cipation à l'abonnement
général CFF + 35 francs
pour l'abonnement au
réseau régional de vélos
en libre-service)
Durée: 3h15

TRAJET COURT 6 KM ALLER-RETOUR (GARE DE NYON - UEFA, À NYON)

En taxi **1'152 francs**
(environ (48 x 24 francs)
12 francs la course) Durée: 10 minutes

En voiture **412,80 francs**
(0,60 francs du km) 172,80 francs
(48 x 3,60 francs)
(parking) 240 francs (48 x 5 francs)
Durée: 10 - 15 minutes

En vélo électrique **35 francs**
(abonnement au réseau
régional de vélos en
libre-service)
Durée: 10 minutes

Le réseau La Côte compte déjà de nombreuses entreprises ayant participé à son financement. Témoignage de la **Clinique La Lignière**, propriétaire d'une station depuis juin 2011.



QUELQUES QUESTIONS À NICOLAS WALTHER, DIRECTEUR DE LA CLINIQUE LA LIGNIÈRE, BASÉE À GLAND



POURQUOI AVOIR ADHÉRÉ AU PROJET DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE SUR LA CÔTE ?

Ce projet s'inscrit parfaitement dans notre politique environnementale et contribue à la mise en œuvre de nos engagements en faveur de la prévention et de la promotion de la santé de nos collaborateurs, des clients du centre de santé et des autres usagers du site de La Lignière. Il permet également de renforcer le partenariat entre la commune de Gland et la Clinique pour un plan global de mobilité douce.

QUELS SONT LES RETOURS DE VOS COLLABORATEURS CONCERNANT CETTE STATION ?

Malgré quelques problèmes techniques rencontrés lors de la mise en service du réseau, l'offre de vélos en libre-service entre la gare de Gland et la Clinique La Lignière est, de manière générale, très appréciée par les collaborateurs qui viennent au travail en transports publics. Les stations velopass sont de bonnes alternatives par rapport au vélo personnel (régulièrement vandalisé) et au trajet à pied (2 km).

QUELS BÉNÉFICES RETIREZ-VOUS EN TANT PROPRIÉTAIRE D'UNE STATION ?

Le système velopass est une des réponses mise en œuvre pour désengorger le parking de la Clinique. Il s'agit également d'une offre supplémentaire – et alternative – que nous pouvons mettre à la disposition de nos patients, clients et collaborateurs. C'est également une des solutions pour améliorer l'accessibilité à notre site.





Conseil régional du district de Nyon
10, rue du Marché — 1260 Nyon
Téléphone 022 361 23 24 — Fax 022 361 23 02
www.regionyon.ch